



Changement de statut non standard

Par **vulcano**, le **23/11/2010** à **23:38**

Bonjour,rnrnJe suis étudiant étranger (ingénieur) et j'ai réussi à trouver un cdi suite à mon obtention de diplôme. J'ai commencé une procédure de changement de statut mais j'ai été étonné de savoir que la procédure que j'ai entamé avec mon employeur (société de service) était loin d'etre standard. en effet, j'ai signé un cdi avec la holding (qui contient l'entreprise auquel je suis censé travailler une fois le chgt de status effectué). ce qui m'intrigue, c'est que la procédure standard suppose de signer un cdd et un cdi avec la même boîte et non pas un cdi avec la holding et un autre cdi au final avec l'entreprise avec laquelle je travaillerais. De plus, mon entreprise refuse de me donner les doc nécessaires au chgt de status et insiste à faire constituer le dossier de leur côté.rn je ne connais pas la loi mais ça tout l'air d'un plan non correct. il y a t il quelqu'un qui peut m'aiguiller svp ?rnrnMerci d'avance pour votre précieuse aide aide